

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

(à remettre DEUX MOIS avant le début des travaux)

BENEFICIAIRE	DEMANDEUR
Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
_____	_____
Tel : _____	Tel : _____
Nom du responsable du chantier : _____	
Numéro de téléphone : _____	

LIEU DES TRAVAUX (1)

RD : _____ Hors aggro En aggro

Commune : _____ Lieu dit : _____

Rue : _____ Durée des travaux : _____

Période d'exécution des travaux : _____

Joindre OBLIGATOIREMENT les plans nécessaires présentant clairement l'emplacement des travaux envisagés

OBJET DE LA DEMANDE (1)

1- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sur trottoir | dépôt de matériaux : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Sur accotement | stationnement véhicule : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Sur chaussée | <input type="checkbox"/> échelle <input type="checkbox"/> échafaudage |

2- ACCES Avec aqueduc Sans aqueduc

3- ALIGNEMENT Préciser la nature de la clôture : _____

- Avec accès Sans accès Plantation

4- TRANCHEE POUR BRANCHEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Eaux usées | <input type="checkbox"/> Eau potable | <input type="checkbox"/> Eaux pluviales |
| <input type="checkbox"/> Electricité / Gaz | <input type="checkbox"/> France Telecom | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
| <input type="checkbox"/> Tranchée transversale | <input type="checkbox"/> Tranchée longitudinale | <input type="checkbox"/> Fonçage |
| <input type="checkbox"/> Sous chaussée | <input type="checkbox"/> Sous accotement | <input type="checkbox"/> Sous trottoir |

Autre (à préciser) : _____

5- AUTRES TRAVAUX

- Saillies Devanture Balcon Trottoir Enseigne Auvent

Renseignements complémentaires concernant la nature des travaux : _____

NECESSITE D'UNE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION : OUI NON

Si oui, veuillez préciser :

- Circulation alternée : _____ par feux tricolores manuellement
- Déviation par la route _____
- Autre (à préciser) : _____

A _____ Signature du demandeur,

Le _____

(1) Cocher la ou les cases concernées

TRES IMPORTANT

Il est indispensable de :

- ✓ mentionner la période d'exécution des travaux ainsi que leur durée, et de déposer la demande en mairie pour avis du Maire ;
- ✓ Joindre obligatoirement à cette demande **un plan de situation au 1/2000 ou 1/5000** ainsi qu'un **plan précis des travaux au 1/500**

L'entreprise devra déposer sa demande au moins **2 mois** avant le début des travaux projetés, le Maire l'adressera ensuite, avec son avis, à l'agence routière et technique territorialement compétente précisée ci-dessous :

Agence routière et technique Bas-Bugey

ZA en Penaye
BP 144
01306 BELLEY CEDEX
Tél : 07 79 42 28 10
Fax : 04 79 81 14 04

Agence routière et technique Bellegarde-Pays de Gex

483, rue de Gex-la-Ville
BP 408
01174 GEX CEDEX
Tél : 04 50 28 35 00
Fax : 04 50 41 93 75

Agence routière et technique Bresse-Revermont

45, avenue Alsace Lorraine
CS 10114
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX
(les bureaux sont situés au 21 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse)
Tél : 04 74 47 99 10
Fax : 04 74 47 99 29

Agence routière et technique Dombes-Plaine de l'Ain

285, RD 61a
01123 MONTLUEL CEDEX
Tél : 04 37 85 83 90
Fax : 04 72 25 94 47

Agence routière et technique Haut-Bugey

115, avenue du Québec
01460 MONTREAL LA CLUSE
Tél : 04 74 76 02 66
Fax : 04 74 76 70 19

Agence routière et technique Val de Saône-Bresse

25, route des Combes
01290 LAIZ
Tél : 03 85 23 87 80
Fax : 03 85 31 82 95

Exceptionnellement et uniquement pour des raisons justifiées, ce délai pourra être réduit.

En deçà de 10 jours, le dossier ne sera pas traité et sera retourné au bénéficiaire. Il en sera de même pour tout dossier incomplet.

"Le bénéficiaire" est la personne ou le service public propriétaire de l'ouvrage concerné. Ce n'est jamais l'entreprise qui réalise les travaux (sauf s'il s'agit uniquement d'une demande d'arrêté de circulation sans travaux sur le domaine Public.)

"Le demandeur" : C'est en général l'entreprise qui réalise le chantier. Celle-ci peut déposer la demande au nom du bénéficiaire, mais la réponse sera toujours à ce dernier.